LES BORDS DU RHONE

Le Rhône délimite la commune et le département de l'Ardèche à l'est sur près de 8,5 kilomètres. Les bords du Rhône permettent des promenades en vélo, des balades faciles, en famille ou entre amis, en empruntant des voies «presque sans véhicule à moteur ». Les pêcheurs, un temps éloignés du fleuve, y reviennent pour taquiner les poissons, nombreux en ces eaux.

Aujourd'hui, les bords du Rhône abritent des ressources naturelles majeures :

Le lac des Dames : petit étang de pêche installé dans la zone alluvionnaire du Rhône et très fréquenté tout au long de l'année ; il dispose d'un ponton aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Les lones du Rhône : ces cours d'eau, dont le niveau varie avec la hauteur d'eau dans le fleuve, servent de zone tampon lors des crues et inondations. Elles sont aussi des lieux au biotope particulier. Elles connaissent, depuis quelques années, l'infestation de la jussie, plante invasive et destructrice du milieu naturel. Des campagnes successives d'arrachage manuel n'ont malheureusement pas pu en venir à bout.

L'ancien chemin de halage : le Rhône est bordé d'anciens chemins de halage qui servaient au transport des hommes ou des marchandises jusqu'au XIXème siècle. Ils servent maintenant de lieu de promenade ou de pêche.

Un peu d'histoire …

Avant l'ouverture du canal en 1952, la pêche constituait l'une des distractions favorites des riverains du Rhône. Ils la pratiquaient à l'aide de filets, de lignes, de nasses. Les pêcheurs professionnels, pour attraper les aloses et les lamproies qui vivent en mer et remontent le Rhône au printemps pour frayer, utilisaient une technique de pêche particulière.

Sur une barque amarrée à la berge, était fixée une poutre supportant un axe avec deux grands filets superposés. Entraînés par le courant, ces filets tournaient sans arrêt, c'est pourquoi les pêcheurs désignaient ces engins sous le nom de « Vire-vire » ou « Vire-soulet ». Les filets puisaient le poisson qui tombait au fond de la barque…

L'alose capturée en mer à mauvais goût, elle doit parvenir à une assez grande hauteur dans le fleuve pour que sa chair devienne savoureuse. Aussi, sa capture commençait-elle seulement à partir d'Avignon. Chaque printemps, jusqu'en 1952, sept à huit « Vire-vire » étaient installés sur les deux rives du Rhône, par les pêcheurs de Bourg-Saint-Andéol et Pierrelatte.